



La toute dernière tonte de printemps...

BULLETIN MUNICIPAL

MARS 2013
N°267

LE MOT DU MAIRE

Entre le 21 mars date cosmique d'un printemps qui ne saurait déroger à un fort optimisme saisonnier et le 1er avril symbole de tous les meilleurs gags possibles, il est difficile d'être tout à la fois comptable et rêveur.

Je vous dirai donc tout d'abord que la vie et la gestion d'un village comme le nôtre, n'a rien à voir avec le CAC 40 et que tout n'y est jamais noir ou blanc.

C'est ainsi qu'un budget communal sincère, intègre dans un certain confort arithmétique quelques incertitudes ou espoirs pour l'avenir.

Ce budget 2013 présenté au Conseil Municipal traduira bien cela : à la fois un faible taux d'endettement, une trésorerie suffisante, un montant d'investissements structurants indispensables pour la commune et une stabilité fiscale encore possible ...

Ceci en dépit d'une baisse attendue de nos recettes extérieures, mais là nous comprenons parfaitement que tout n'est plus possible et qu'il faudra d'autres efforts.

Disons donc qu'en 2013 notre horizon ne sera pas totalement obstrué, mais seulement assombri par une crise qui ne semble pas encore s'essouffler.

Quant à la suite, elle dépendra d'autres ingrédients tels que la future intercommunalité, l'évolution économique et l'emploi, domaines que nous ne maîtrisons naturellement pas.

En somme, nous ne sommes pas seuls au monde et ne prétendons pas être ni un puissant service public ni une entreprise privée. Ceci pour vous annoncer cette bonne nouvelle tartinée d'un incontournable principe « constitutionnel » de précaution.

Et dans tout cela me direz-vous, qu'attendons-nous du 1er avril ?

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasio@wanadoo.fr site : www.ste-anastasio.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 21 mars 2013

Délibération n° 2013/11 : Rythmes scolaires - Report de la date d'effet de la réforme

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ;

Considérant la réunion avec le directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN) le 7 mars 2013 ;

Considérant les conclusions de la réunion du conseil d'école tendant à demander le report en 2014 de la réforme des rythmes scolaires pour les raisons suivantes : moyens et coûts des activités périscolaires supportés par la commune non prévus au budget 2013.

Monsieur le Maire expose les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires. Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire précise le cadre réglementaire de cette réforme dans le premier degré qui entre en vigueur à la rentrée 2013.

Monsieur le Maire rappelle l'organisation scolaire et périscolaire actuellement en place 4 j -lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30 et halte garderie jusqu'à 18 h.

Or, le décret prévoit un retour à la semaine scolaire de 4.5 jours.

Monsieur le Maire précise :

- les difficultés rencontrées justifiant un report de la date d'effet de la réforme :

- les incertitudes concernant l'encadrement des activités. Aucune information n'est encore disponible sur les qualifications que devra détenir le personnel d'encadrement et sur un éventuel agrément par l'Education nationale ;

- l'incertitude concernant les financements pour notre collectivité, la dépense annuelle prévisible s'avérant incompatible pour le budget communal.

Monsieur le Maire rappelle que du dialogue et de la concertation menée avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves il ressort clairement le report de la date de mise en œuvre de la réforme.

Dans ces conditions, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité demande :

- de reporter la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles communales ;

- de charger Monsieur le Maire d'en informer le directeur académique des services de l'Education nationale.

Délibération n° 2013/13 : Indemnité représentative de logement (I.R.L.) des instituteurs - Année 2012

Le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable au montant de l'indemnité proposé pour l'année 2012 soit 3 423.33 €.

Pour notre commune cette indemnité ne concerne qu'un seul instituteur.

Délibération n° 2013/12 : Motion pour le maintien des missions d'assistance de la D.D.T.M. du Var pour les missions d'A.D.S. et d'A.T.E.S.A.T.

Déclaration des Maires du Var retranscrite ci-dessous :

« Ces deux missions d'assistance constituent une obligation légale pour l'Etat. La multiplication législative et normative, la complexification technique et juridique des dossiers, ainsi que la prise en compte des orientations de développement durable exigent une ingénierie de plus en plus performante et efficace, seule garante d'une bonne élaboration des dossiers et d'une exécution de travaux de qualité.

Ces actions participent à la sécurité juridique du maire, comme dans le cas, par exemple, de non instruction des permis de construire, largement constatée.

Ces mesures reviennent en effet à transférer le coût et à générer de la dépense publique territoriale supplémentaire.»

Après avoir pris connaissance de la déclaration des Maires du Var, retranscrite ci-dessus, décide de demander à Monsieur le Préfet du Var le maintien de l'aide technique de la D.D.T.M. du Var, qu'il s'agisse

- de l'instruction des documents d'urbanisme (ADS)
- de l'aide technique (ATESAT)

Questions diverses :

- Intercommunalité
 - Acquisition foncière
 - SunFlower : chauffage de la salle polyvalente
-
-

Délibération n° 2013/07 : Budget Communal – Adoption du Compte de Gestion 2012

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé du Budget Communal, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 2013/08 : Budget Communal Vote du Compte Administratif 2012

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif de la Commune 2012 qui se résume ainsi :

Résultat de clôture 2012 :

En fonctionnement	668 592.16 €
En investissement	238 016.94 €
Soit un excédent net de	906 609.10 €

Délibération n°2013/09 : Budget Eau et Assainissement – Adoption du Compte de Gestion 2012

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé du Budget Eau et Assainissement, pour l'exercice 2012, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 2013/10 : Budget Eau et Assainissement – Vote du Compte Administratif 2012

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif du Budget Eau et Assainissement qui se résume ainsi :

Exploitation	198 761.90 €
Investissement	524 717.08 €
Soit un excédent net de	723 478.98 €

Voir page 4

CHRONIQUE MUNICIPALE

Afin que la lumière soit !

La commune poursuit actuellement une opération d'élagage en bordure des chemins jusqu'à hauteur des lampadaires, soit environ 4 m, ceci afin de préserver l'efficacité de l'éclairage public. Dans ce cadre la commune ne serait normalement tenue d'élaguer que les arbres ou haies issus de son propre domaine (les chemins publics).

Il appartient par contre aux riverains de maintenir les développements excessifs de leurs propres plantations croissant sur leur propriété.

Cependant, pour ne pas mettre en œuvre des procédures trop contraignantes, le service technique communal pourra à la demande express de quelques riverains concernés, procéder à des réductions limitées de végétations privées et pourront pour ce faire, avoir accès à la propriété des demandeurs.

Hormis ces cas qui doivent rester exceptionnels, nous demandons à chacun d'assumer spontanément cette obligation prescrite par le code civil.

NB : cette opération ne concerne que l'éclairage public (propriété communale). Pour le téléphone et l'EDF la commune n'est pas compétente.

- A ce jour : chemins des Vignarets, Oustaus Routs et Défend.

Dernière minute !!!

Compte tenu de la détérioration et de la mise à sec définitive du canal d'arrosage le dernier conseil municipal a décidé qu'en raison de l'engorgement de la circulation rue Notre Dame le dit canal serait transformé en passage piéton souterrain.

Ces travaux assez lourds ne devraient cependant pas impacter le budget communal puisqu'un péage conséquent sera instauré pour les usagers.

VINGT ANS APRES.....

C'est en mars 1993 que je suis venue m'installer à Ste-Anastasia, sur les bords verdoyants de l'Issole, d'abord en touriste, puis en habitante à plein temps.

A cette époque la mairie était dans les locaux à côté de la poste, il y avait le cinéma le samedi soir à la salle polyvalente, la coopérative était encore en activité et le bulletin municipal était en « noir et blanc ».

Les problèmes récurrents de chiens errants, de débroussailllements, de containers de déchets mal utilisés, de vandalismes faisaient déjà la une du bulletin. Le futur parking des Ferrages se dessinait déjà.

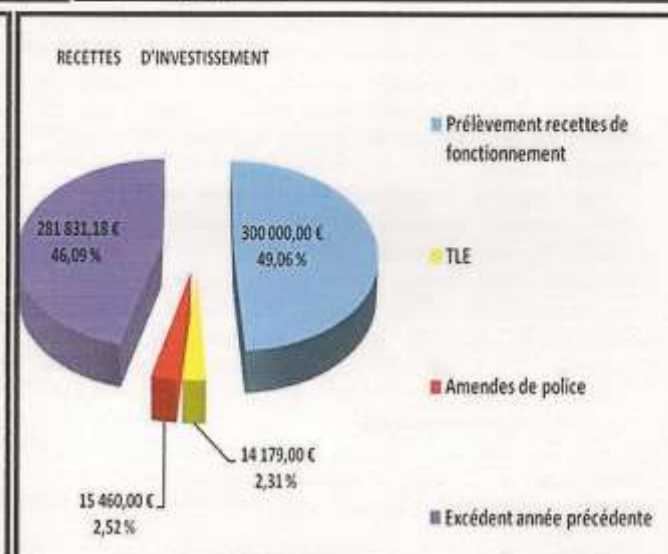
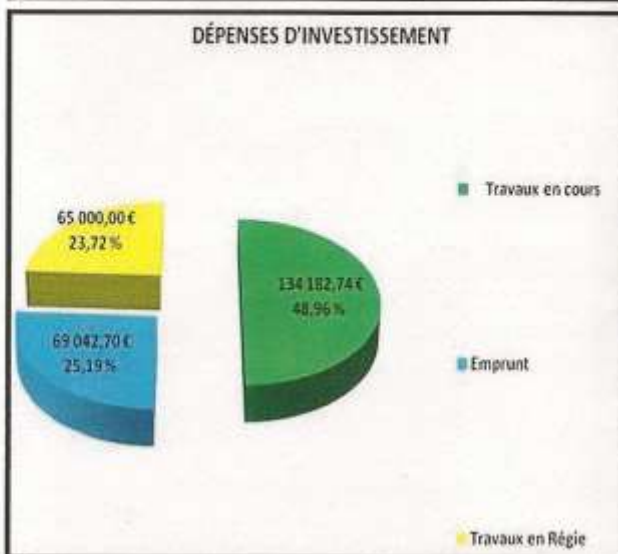
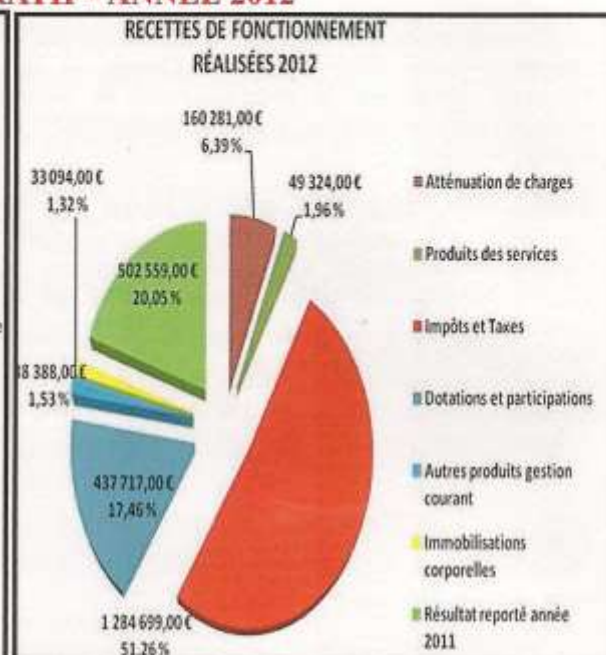
Vingt ans après où en est le village. ?

La mairie a changé de place et de look, les écoles se sont agrandies, la cave coopérative est devenue salle d'expositions, le parking accueille 300 véhicules, un arboretum a vu le jour et le ciné a cédé la place à l'internet et à l'ADSL. Le village s'est développé, sans que l'expansion urbaine détériore les paysages. Le milieu associatif dynamise toujours l'activité locale, et le bulletin municipal s'est colorisé.

Loin des préoccupations et des désagréments des grandes villes je ne regrette pas mon installation « à la campagne » dans cet environnement qui peut susciter bien des convoitises.

Une habitante de la Commune libre de Candy

COMPTE ADMINISTRATIF - ANNÉE 2012



ATTCV

Pour la première année, le Train touristique du Centre Var, participera à la foire de Brignoles du 6 au 14 avril 2013.

Renseignements et réservations par e.mail
« reservations@attcv.fr »

TOURNAGE DU FILM « L'EXPRESS DE 46 »

Les 3 et 4 avril 2012 à la gare de Ste-Anastasie
Les réalisateurs recherchent des figurants :
Une mère et sa fille, des personnes d'une cinquantaine d'années et un couple d'adolescent. Pour plus d'informations contacter la mairie 04 94 69 64 40

TRAVAUX DU MOIS

- Opération Nids de poules avec enrobé à froid
- Jardinières place St Just en remplacement des bancs
- Réparation parapet Ruc Raynouard, escalier rue des Cabres
- Travaux dans les écoles
- Installation aération haute à l'Eglise
- Elagage des arbres sur le parking des Ferrages
- Désherbage cimetière et parking des Ferrages
- Entretien des véhicules techniques





Tonte de Printemps Dimanche 28 Avril



10h à 17h

10% de remise
sur la boutique



Ste Anastasie sur Issole

06 14 49 35 80

Plan Accès sur www.couleurmohair.com

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

à partir du 2 Mai

Après l'inscription de votre enfant en Mairie, veuillez vous présenter à l'Ecole Maternelle, munis des documents requis.

Ayez la gentillesse de téléphoner auparavant afin de convenir d'un rendez-vous.

La Directrice

ACCUEIL DE LOISIRS DE
FORCALQUEIRET/ SAINTE-ANASTASIE
Vacances d'Hiver 2013 du 18 février au 1er mars
« Des fées et des lutins au carnaval »

Petite rétrospective des vacances :

Rythmées par les activités manuelles, les jeux sportifs, les grands jeux, le bal costumé, les journées des fées et lutins de l'accueil de loisirs de Forcalqueiret / Sainte-Anastasie, ont été très riches en émotions et en rires.

Une enquête pleine de suspens et rondement élucidée par nos jeunes détectives a permis de retrouver les couleurs qu'Arlequin s'était fait dérober la veille lors de l'inter-centres et du défilé du Carnaval.



LA VIE AU VILLAGE



CARNAVAL DE TASIE

Merci à vous tous d'être venu malgré la pluie !

Tous nos remerciements aux commerçants, au comité des fêtes, à la mairie pour leur participation et aux généreux donateurs.

Vos dons vont nous permettre de remettre à l'Association ELA un chèque de 1250 €.

Félicitations aux heureux gagnants de la Tombola : Jesse maçonnerie, Mme NADAL Mado et Mme D.DOUGOUX Cathy.

A l'année prochaine !!!

ECOLES - PONT DE L'ASCENSION

A l'occasion du pont de l'Ascension les écoles seront fermées le vendredi 10 mai 2013. Ce jour de classe chômé sera remplacé par le mercredi 22 mai.

Le service de cantine sera assuré, dès lors il appartient aux parents d'inscrire les enfants à partir d'un imprimé qui sera distribué par les instituteurs.

Les transports scolaires pour les enfants du secondaire seront mis en place le 3 avril, le 22 mai et le 5 juillet, jours de remplacement des vacances de Toussaint 2012 et du pont de l'ascension 2013.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ISSOLE

Le périodique « Val d'Issole en Fêtes » est désormais consultable sur le site de la communauté de communes du Val d'Issole à l'adresse : www.valdissole.fr ou à partir de la page d'accueil du site de ste-anastasie.fr

LA VIE ASSOCIATIVE



TENNIS CLUB STE ANASTASIE

Bonjour à tous

Le Dimanche 7 avril 2013 à partir de 9h30 le club organise une journée double mixte à la mêlée accompagnée d'une porte ouverte pour toutes et tous, jeunes et moins jeunes, licenciés du club ou non licenciés.

Parents, grands-parents, enfants, amis ...

Venez nous rejoindre en basquets pour passer une journée agréable, sportive et conviviale !

Le club vous fournira balles, raquettes et conseils.

Un bbq est à disposition pour le repas de midi pour faire cuire viandes et saucisses ou autre...

Alors à vos raquettes, nous, nous serons là !!!

Le bureau



LA PROVenco DU TEMS PASSA et la COMMUNE DE STE ANASTASIE ORGANISENT « LA FOIRE AUX PLANTS et PRODUITS DU TERROIR »

Cette période de l'année est propice aux plantations. Tout un panel de fleurs, légumes, fruitiers vous sera présenté ainsi que divers produits locaux.

Pour les enfants quelques animaux (poneys.... Manège) agrémenteront ce marché.

Parking des Ferrages de 8h à 19h - Apéritif offert à partir de 11h30



MEDAILLES MILITAIRES



La 1754ème section des médaillés militaires de Ste Anastasie – Forcalqueiret a tenu son assemblée générale le 24 mars 2013.

Le Président M. DUVETTE a d'abord fait respecter une minute de silence pour tous les membres décédés et les militaires d'active morts en service en 2012. Il a ensuite donné connaissance des effectifs avant que le secrétaire et le trésorier rendent compte des activités et des recettes et dépenses. Les comptes certifiés conformes par les contrôleurs ont été adoptés à l'unanimité. Un intervenant, fils de Harki a exposé pourquoi la date du 19 mars faisait polémique avant que les autorités militaires et civiles (commandant de brigade de gendarmerie, maire de Ste Anastasie et le conseiller général) ont tenu des propos élogieux sur la bonne tenue de la section. Un repas commun apprécié a clôturé cette journée agréable mais pluvieuse.

CLUB DES CIGALES

En association avec le club du 3ème âge de Besse sortie sur les bords de Loire du 10 au 16 septembre 2013 (les châteaux, le Futuroscope, le cadre noir de Saumur, et le Puy du Fou)
Prix par personne sur la base de 30 personnes :
985€

Inscriptions avant le 1er avril au
04 94 72 21 98

ASA des Eaux de l'Issole

Assemblée générale de l'ASA le samedi 27 avril 2013 à 14h30 salle polyvalente.

Pensez si vous ne pouvez pas y assister à donner votre pouvoir.

D'ores et déjà et en attendant la remise en eau des canaux vous pouvez commencer à entretenir vos linéaires du canal (curage, nettoyage, débroussaillage).

Le Président
O. HOFFMANN

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Lundi 1er avril

Foire à la brocante, marché paysan, aux puces et produits bio
de 7h à 19h Place de la Gare

Samedi 6 avril

Audition + Concert des professeurs 17h30 salle polyvalente

Jeudi 11 avril

CROSS des Ecoles - Pré de la Font

Dimanche 21 avril

Foire aux plants - Parking des Ferrages

Samedi 27 avril

AG ASA -14h30 salle polyvalente

Les poètes de Ste-Anastasia

Renaissance

Ame de notre enfance trop longtemps enfouie
C'est une renaissance lorsque tu resurgis
Car l'on retrouve alors de la petite enfance
La beauté, les trésors d'amour et d'innocence
Et la simplicité que l'âge adulte ingrat
Avait su reléguer au plus profond de soi.

Faut-il hélas atteindre l'âge mûr, la vieillesse
Pour retrouver un peu l'âme de sa jeunesse
Une âme pure et franche faite de poésie
Qui volontiers s'épanche en chantant ce qui vie ?

Jeannette Carrière

Le Carnet de Ste-Anastasia



Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Cécillia BERNAT née le 12 mars 2013.
Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès :

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Yvon IVARS survenu le 8 mars 2013.
Nous présentons à la famille toutes nos condoléances.

Remerciements :

"Tous nos remerciements pour vos témoignages de sympathie et de nous avoir accompagné en cette triste journée.
Famille IVARS Y."

Petites annonces

NOUVEAU Venez vous restaurer au Camping de la Vidresse à partir du 15 mars 2013 le midi de 12h à 14h et le soir sur réservation de 19h à 21h.
Tel : 04.94.72.21.75

URGENT cherche personne donnant cours de math pour élève de 3ème pour brevet
Tel : 06 63 93 11 55

VENDS Canapé couleur noir
Dimensions 2.20 m x 0.88 m ; très bonne assise ; ne fait pas canapé lit ; bon état.
Prix 200 € à débattre Tel 06 15 62 22 91

A VENDRE porte de garage bois basculante et sans déport extérieur : 190 €
Sur Ste Anastasia tél : 0494722236

VENDS bahut de 2.36 m en merisier très bon état - tél : 04 94 69 83 95

VENDS 2 lits jumeaux d'une personne : prix 30 € chacun - à débattre
Tél : 04 94 04 36 67